



MAIRIE DE VALAVOIRE
04250
09.64.26.62.50
mairie-de-valavoire@wanadoo.fr

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 29 Juin 2020

Présents : Magali COLOMBERO, Christopher DENBY, Robert LIEUTIER, Hervé MIRAN, Véronique PICHON, Christiane RICHIER-PEIRETTI et Monique SEVIKIAN.

Sophie SACCHETTI assiste à la réunion.

Secrétaire de séance : Monique SEVIKIAN

Début : 09h35

Monsieur le Maire propose d'ajouter 2 délibérations non prévues à l'ordre du jour : Commission Communale et Intercommunale des Impôts Directs et demande de FODAC 2020. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- **APPROBATION PV DU 25 mai 2020**

Monsieur le Maire demande s'il y a des commentaires sur le PV du 25 mai 2020.

Mme PICHON, secrétaire lors de la séance, s'étonne qu'il n'y ait plus les noms des membres des commissions qu'elle avait notés, seulement des référents et aimerait savoir pourquoi pour la commission Tourisme, Animation et Culture il y a 2 personnes. M. le Maire explique que cette commission est conséquente et qu'elle nécessitait 2 référents et qu'au cours de la séance à venir, les membres des commissions seront désignés. Mme SEVIKIAN rappelle que c'est le secrétaire qui établit le procès-verbal et si le Maire ou les conseillers ont des remarques, c'est au moment de l'approbation qu'il convient de les faire.

- **DELIBERATIONS**

Subventions aux associations

Vote = 7 voix « pour » (unanimité)

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions 2020 et les différentes demandes de subventions reçues et propose au vote du conseil les subventions aux associations suivantes pour l'année 2019 :

- Secours Populaire :	80 €
- La clé des Ages :	300 €
- Foyer rural de la Motte du Caire :	60 €
- CAL Leï Cigalouns :	60 €

Vote des Taxes pour 2020

Vote = 7 voix « pour » (unanimité)

Le Conseil Municipal, a décidé de conserver les taux de référence des taxes locales **2019** pour l'année **2020**.

Pour mémoire :

	<i>Taux de référence en 2019</i>	Taux proposés pour 2020
TAXE D'HABITATION	7,55%	/
TAXE FONCIERE BATIE	6,60%	6,60%
TAXE FONCIERE NON BATIE	33,29%	33,29%

Monsieur DENBY fait remarquer qu'il serait peut-être plus intéressant d'augmenter de manière très progressive (petit petit) les taxes pour éviter une énorme augmentation d'un coup. M. le Maire répond que cela a déjà un coût d'habiter à Valavoire. Mme PICHON argumente dans le sens de M. DENBY car habiter à Valavoire est un choix de vie et il est difficile de savoir combien de temps les taxes seront compensées par l'état.

Les taux sont maintenus.

Vote du budget principal 2020

Vote = 7 voix « pour » (unanimité)

Le conseil passe en revue le détail des dépenses suivant le document comptable projeté.

La section fonctionnement et la section investissement sont équilibrées. Les projets d'investissements pour 2020 sont : en priorité et en urgence, la réfection du radier et la piste reliant Valavoire à Authon. 4 entreprises ont été sollicitées et ont fait des devis. La dernière, GUERY TP, recommandée par le maire d'Authon et l'agent ONF qui ont travaillé avec, a fourni un devis se situant dans la fourchette des autres devis et pourrait intervenir rapidement.

Puis la fin de la réfection des voiries communales (Chambuisson, déjà fait au mois de juin) l'aménagement de l'espace public (La Lauzette, etc...), l'aménagement de la mairie (achat d'une armoire fermée à clé, remplacement du lave mains par un évier et pose d'un ballon d'eau chaude etc...). Concernant le déplacement des archives de la pièce actuelle à la cave, il sera étudié avec Mme BRANGER, archiviste au Centre de Gestion et ne sera envisagé qu'une fois toutes les conditions requises réunies pour une conservation des archives dans un bon état. La décision fera l'objet d'une discussion en conseil. Mme PICHON demande si les archives sont numérisés, la réponse est non, elle insiste sur le fait qu'il faudrait que cela soit fait (entreprise spécialisée pourrait intervenir).

Vote du budget Eau et Assainissement 2020

Vote = 7 voix « pour » (unanimité)

Monsieur le Maire présente le budget Eau et Assainissement 2020 section par section. La seule opération d'investissement prévue en 2020 est le changement de lampe UV pour un système plus fiable et moins onéreux en maintenance.

Désignation des membres des commissions communales

Vote = 7 voix « pour » (unanimité)

Comme délibéré au conseil du 25 mai 2020, les conseillers souhaitant être membres d'une ou de plusieurs commissions communales étaient invités à se rapprocher du référent correspondant. Les commissions seront donc composées comme suit :

- **Finances**

Référente : Monique SEVIKIAN

Membres : Magali COLOMBERO - Véronique PICHON - Christiane RICHIER PEIRETTI

- **Agriculture, Forêt et Chasse**

Référente : Magali COLOMBERO

Membres : Véronique PICHON - Christiane RICHIER PEIRETTI

- **Voirie**

Référent : Robert LIEUTIER

Membres : Magali COLOMBERO - Monique SEVIKIAN

- **Fluides (Eau potable et Assainissement, Electricité, Télécoms)**

Référent : Robert LIEUTIER
Membres : Monique SEVIKIAN

- **Urbanisme**

Référente : Monique SEVIKIAN
Membres : Magali COLOMBERO - Robert LIEUTIER

- **Environnement**

Référent : Christopher DENBY
Membres : Magali COLOMBERO - Christiane RICHIER PEIRETTI

- **Communication, tourisme, animation**

Référents : Véronique PICHON, Christopher DENBY
Membres : Magali COLOMBERO - Christiane RICHIER PEIRETTI - Monique SEVIKIAN

- **Patrimoine**

Référente : Christiane RICHIER PEIRETTI
Membres : Magali COLOMBERO - Robert LIEUTIER - Véronique PICHON

- **Commission sociale**

Référente : Monique SEVIKIAN
Membres : Magali COLOMBERO

- **Appel d'offres**

Référent : Robert LIEUTIER
Membres : Monique SEVIKIAN

Modification du R.I.F.S.E.E.P.

Vote = 7 voix « pour » (unanimité)

Monsieur le Maire expose au conseil que la délibération N°DE_2017_027 - Mise en place du RIFSEEP du 14 décembre 2017 ne tient pas compte des primes pour les agents techniques, catégorie dont fait partie Mme PERRIN. Il convient donc de l'intégrer. Le conseil adopte à l'unanimité cette modification afin que l'IFSE (prime mensuelle) et le CIA (prime annuelle) puissent être versées à Mme PERRIN.

Convention d'objectifs et de financement 2020 Espace de Vie sociale La Clé des Âges

Vote = 7 voix « pour » (unanimité)

Monsieur le Maire présente la convention d'objectifs et de financement 2020 concernant l'animation locale - Espace de Vie Sociale telle qu'elle a été proposée par l'association La Clé des Âges. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de maintenir la continuité du service existant "L'Atelier des Pitchounets" pour 2020 en restituant l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, soit la somme de 406.71 euros et de signer la convention.

Remboursement partiel du prêt relais par anticipation

Vote = 7 voix « pour » (unanimité)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un prêt relais subventions avait été contracté en 2019 afin de faire face aux travaux du budget général. Il informe le Conseil Municipal qu'une des subventions correspondantes à ce prêt a d'ores et déjà été perçue par la commune : le FODAC 2017 d'un montant de 7273 €.

Le contrat prévoit la possibilité de remboursements anticipés du prêt. Monsieur le Maire propose donc d'effectuer un premier virement d'un montant de 7000 € au Crédit Agricole. Le conseil accepte à l'unanimité.

Commission Communale et Intercommunale des Impôts Directs

Vote = 5 voix « pour »

2 abstentions

Monsieur le Maire propose de tirer au sort parmi les administrés de Valavoire afin de dresser une liste de proposition des personnes appelées à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs composée de 24 noms. Le tirage au sort à donner le résultat suivant :

- Claude FONDRAZ
- Germaine SILVE
- Françoise GUIEN
- Virginie PACHECO
- Victor SEVIKIAN
- Huguette BOUSSARD
- Nicole DELAPORTE
- Stéphane ROLLANDIN
- Nadine TIXIER
- Catherine DENBY
- Christiane RICHIER PEIRETTI
- Florence MENNILLO
- Franck BILLIOTTE
- Jean-Luc PONS
- Colline ROLLANDIN
- Simone AILHAUD
- Annette DELZENNE
- Janie RICHIER
- Jérôme BLANC
- Serge BOITE
- Magali COLOMBERO
- Gilbert GRAS
- Cécile PERRIN
- Valérie BLANC

Il est proposé les personnes suivantes pour devenir des membres potentiels de la Commission Intercommunale des Impôts Directs :

- Hervé MIRAN
- Robert LIEUTIER
- Monique SEVIKIAN
- Véronique PICHON
- Christopher DENBY
- Magali COLOMBERO

- Christiane RICHIER PEIRETTI
- Annette DELZENNE
- Patrice COLOMBERO
- Danièle DURAND.

Demande FODAC 2020

Vote = 7 voix « pour » (unanimité)

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération concernant la demande de subvention au titre du FODAC 2020 pour la piste qui relie Valavoire à Authon.

Le plan de financement proposé :

Montant estimatif des travaux H.T.	:	17960 €
FODAC 2020 (70% maximum plafonné à 10 100 €)	:	10100 €
DETR 2021	:	2472 €
Autofinancement de la commune	:	5388 €

Le conseil vote à l'unanimité pour la demande de FODAC 2020.

- **Questions diverses**

M. le Maire explique qu'il y a un problème de circulation sur la rue Pied de ville.

Il propose la distribution d'un tract à l'attention des habitants de la rue afin de connaître leur besoin d'une aire de retournement. Possibilité de mettre un panneau indiquant sauf riverains.

Arrêté d'interdiction de camping sur les 3 parkings du village :

Problème de régulation du « flux ». Pas de distinction entre les véhicules donc très compliqué d'interdire un type de véhicules. M. le Maire propose de prendre un arrêté uniquement pour le camping sur les 3 zones de parking pour faire face à des situations extrêmes comme cela s'était produit.

Le prochain conseil municipal sera fixé ultérieurement.

Séance levée à 12h26.